



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet de **gérer les équipements et installations agricoles** : matériels mécaniques, matériels de transformation des produits, bâtiments, serres.
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

☑ Poursuite d'études

- ✓ Certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT

☑ Insertion professionnelle

- ✓ Chef d'atelier
- ✓ Responsable produit
- ✓ Technicien(ne) de bureau d'études/d'expérimentation
- ✓ Responsable de chantier en travaux agricoles
- ✓ Conseiller(ère) en agroéquipement
- ✓ Inspecteur(trice) technique
- ✓ Installateur(trice)/Agent de service après vente
- ✓ Démonstrateur(trice) en matériel agricole

☑ Etablissements proposant cette formation

CFPPA Campus Agronova– Site Précieux (42)- 04.77.97.72.00

Lycée Brioude- Bonnefont (43)- 04.71.74.57.57

Lycée de la Motte Servolex (73)- 04.79.25.41.80



■ Formation scolaire

● Apprentissage

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).



☑ Organisation de la formation

✓ Fonctionnement par modules (M.)

Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

environ 10h00 / semaine

Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Economie et gestion des agroéquipements (M.51)
- Techniques commerciales liées aux agroéquipements (M.52)
- Langue étrangère appliquée au secteur des agroéquipements (M.53)
- Sciences agronomiques et agroéquipements (M.54)
- Approche scientifique des systèmes techniques en agroéquipements (M.55)
- Outils graphiques et langage du technicien (M.56)
- Mise en œuvre et maintenance des agroéquipements (M.57)
- Connaissance des agroéquipements (M.58)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

environ 20h00 / semaine

✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Bureau d'étude de constructeurs de matériels
- Appui – conseil technique
- Gestion technico-économique d'un parc matériel
- Conception / développement
- Commercialisation
- Communication / Management

✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Anglais professionnel et commercial
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Physique-Chimie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion / Gestion commerciale
- Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements
- Agronomie
- Zootechnie

✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.